

VILLEGLY ... Notre Village

JOURNAL MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VILLEGLY

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour bon nombre d'entre nous de marquer un temps d'arrêt dans nos activités, de profiter de cette période plus calme pour vivre des moments agréables et simples auprès de notre famille ou aspirer à des activités ludiques.

Ce moment d'arrêt peut permettre aussi de prendre le temps de regarder et d'analyser le monde dans lequel on vit, même si, dans nos provinces, dans nos villages nous semblons éloigné de tous ces tourbillons issus de cette vie trépidante et stressante mais également des informations déstabilisantes proposées par la télévision ou les réseaux sociaux.

Et là, je me dis qu'on a de la chance d'habiter la campagne, de profiter du chant du coq, d'entendre le tintement des cloches de notre église, de se saluer et de prendre le temps de se parler.

Combien d'«élus éclairés», au nom des grands principes, ont tenté de supprimer administrativement les communes, échelon administratif désuet ?

Malheureusement pour eux, les villages, leurs élus, leur population ont démontré que l'on pouvait compter sur eux lors de situations exceptionnelles comme les catastrophes naturelles. Le maillage administratif que compose les 36 000 communes est une force, les valeurs qu'il porte comme l'entraide et la solidarité font partie d'une vie simple dans un monde simple.

En ce début d'année, je voudrais vous faire partager cette conviction en souhaitant que la férocité de ce monde déboussolé n'emporte pas cette qualité de vie que cultivent nos villages.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin.

Et j'en profite pour vous renouveler mes vœux pour 2026 et vous souhaite une bonne lecture.

Alain MARTY,
Maire



JANVIER 2026 Sommaire

Édito du Maire...p 1

Vie Municipale...p 2 à 7

Brèves Municipales...p.3

Associations...p 6 et 7

Infos et État Civil...p 8

INFO MAIRIE
92 avenue du Minervois
04.68.77.14.57

Horaires d'ouverture au public
du lundi au jeudi de 9H à 12H
et de 16H30 à 18H
le vendredi de 9H à 12H





Pour célébrer le 107^{ème} anniversaire de l'Armistice, la population Villeglygeoise s'est déplacée nombreuse. Monsieur le Maire a dirigé la cérémonie protocolaire en présence de Lilian Fabiau, représentant les Anciens Combattants OPEX et de l'Adjudante Charlotte ANDRON de la brigade de gendarmerie de Conques-Sur-Orbier.

Les enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignants M. CASTAN et Mme RÉGIS, ont énoncé les noms des morts pour la France et ont déposé fleurs et bougies du souvenir au Monument aux Morts avant d'entonner La Marseillaise avec la Chorale Les Cigalous.

Très impliqués dans le devoir de mémoire, ils ont confectionné une œuvre originale que nous décris Mme Régis :

« Nous sommes partis de l'histoire des bleuets de la première guerre mondiale, la valeur symbolique et le travail menés par 2 infirmières auprès des blessés de guerre pour récolter des fonds. Les coquelicots quant à eux étaient le symbole de la persistance de la vie dans les tranchées puisque ces fleurs fleurissaient sur le front sous les bombes. Le soldat est une silhouette car il peut représenter tous les soldats français de cette première guerre avec le drapeau français comme étendard, signe de résistance, de liberté et de victoire. Le fond est une idée des enfants qui ont souhaité faire un joli fond façon coucher de soleil pour la "beauté". C'est une œuvre collective, tous ont participé et chacun a colorié une fleur, peint le fond. »

« Les coquelicots ont été volontairement placés sous les pieds du soldat pour fleurir la scène et les bleuets ont été placés en haut comme ciel bleu, signe d'optimisme et nous en avons placé un petit sur le cœur du soldat français. En classe nous avons étudié le vocabulaire de la guerre (armistice, commémorer etc...) pour arriver au titre : nous commémorons, en signe de souvenir éternel. »



Opération Brioches

Une mobilisation locale, un soutien national. L'Opération Brioches est menée chaque année par les associations du réseau Unapei, partout en France. Ce mouvement national permet de sensibiliser le grand public aux réalités du handicap et à la nécessité d'un engagement collectif pour une société plus inclusive.

La campagne 2025 a été un réel succès à Villegly, notamment grâce au dévouement des bénévoles qui ont assuré une permanence à la bibliothèque municipale tous les après-midi. Merci à tous les habitants pour leur participation. Ce sont ainsi au total 70 brioches qui furent rapidement achetées dont 20 qui ont été offertes par la mairie au service de la cantine scolaire pour le plus grand régal des enfants. Ainsi c'est une somme de 490 € qui a été récoltée et qui a été reversée au profit de l'associatif par le biais de l'Esat de Rieux-Minervois.



Plaque cochère kilométrique

Apparue au 19^{ème} siècle, la plaque cochère fait partie de ces détails du paysage communal que l'on remarque à peine mais qui raconte à elle seule une page de l'histoire du village. La plaque cochère kilométrique fixée autrefois sur les façades des immeubles ou sur les murs bordant les voies principales, indiquait les distances kilométriques. Celle du village est fixée en façade de l'habitation route minervoise entre la boulangerie « Chez Papa » et la laverie. En fonte émaillée, cette plaque utilitaire et réglementaire, servait de repère aux voyageurs, aux services des postes et aux transports de marchandises. Aujourd'hui, véritable témoin du patrimoine communal, elle raconte une époque où les déplacements se mesuraient au rythme du cheval. Elle rappelle combien le détail architectural peut devenir un repère historique. Celle de notre village a été restaurée récemment et à l'identique sur fond noir et lettres blanches. Merci à la société MultiBat de Villegaillenc et à Jean-Claude FOURES pour cette rénovation.

AVANT



APRES



BREVES MUNICIPALES ...

LES HIVERNALES DE VILLEGLY



Le 27 décembre dernier, pour célébrer les fêtes de fin d'année, la municipalité a organisé une soirée de festivités. Épargnées de justesse par la pluie, qui a cessé de tomber en milieu de journée, les animations ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

C'est ainsi que les Villeglygeoises et Villeglygeois ont déambulé, munis des flambeaux distribués gratuitement par la mairie, et accompagnés par la troupe de bandas « Conver's Band », dans les rues du village, jusqu'au parc du château. Le stand tenu par l'association « L'Aurore Bouliste » était le bienvenu puisqu'il proposait vin et chocolat chauds accompagnés de crêpes. Un moment convivial qui a permis aux participants de se réchauffer un peu avant d'admirer un très beau feu d'artifice. Traditionnellement tiré le 13 juillet, cette année il avait dû être annulé en raison d'un épisode de sécheresse intense. Ce spectacle n'a perdu aucun de son charme dans l'atmosphère de l'hiver.



Après quinze années de bons et loyaux services en tant qu'agent municipal au sein de notre collectivité, il est temps pour Gérard Martel de profiter de sa nouvelle vie de jeune retraité ! Polyvalent, sérieux et compétent, il a toujours été à l'écoute des administrés. Ses petites plaisanteries quotidiennes manqueront sans doute à ses collègues de travail. Ils s'étaient tous réunis autour de lui, de son épouse Nelly et du Conseil Municipal pour lui souhaiter une Bonne Retraite !



Monsieur le Maire a énoncé un discours rendant hommage à sa carrière, mettant en évidence toutes les qualités que Gérard a su démontrer tout au long de son parcours professionnel avec, en point d'orgue, sa gentillesse et son sens aigu du service public.



L'État subventionne, via le « Fonds Barnier », les travaux et/ou aménagements de réduction de la vulnérabilité sur les biens à usage d'habitation (ou biens à usage mixte) à hauteur de 80% du montant des dépenses

éligibles (subvention de 36 000€ maximum et < 50% valeur vénale du bien).

Ces travaux doivent :

- être listés dans l'arrêté ministériel du 23 septembre 2021 établissant la liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs, dans le cadre d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations
- être préalablement identifiés dans un diagnostic de vulnérabilité de l'habitation face aux inondations.

Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la commune ou rendez-vous au secrétariat de Mairie.



Depuis 2021, la commune offre à ses jeunes résidents âgés de 11 à 20 ans l'abonnement annuel.

Ce dispositif donne accès à une gamme de services visant à faciliter l'accès aux loisirs, à la culture, au sport, à l'emploi et à l'orientation professionnelle.

Plus de 80 jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à demander votre carte cadeau au secrétariat de mairie en présentant votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

22 rue de la Gare



11250 POMAS

Tél : 04 68 69 40 10

Fax : 04 68 69 49 16

**Maître d'œuvre
en bâtiment**

Raymond PAULY

Architecte D.P.I.G

5 bd. Condorcet - 11190 NARBONNE

06.14.20.56.16

**10 ZA Les Terres
Rouges**



**11160 VILLENEUVE
MINERVOIS**

04.68.26.19.17

06.77.09.79.75

e-mail : contact@audemenuiserie.fr

LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 12 NOUVEAUX PAPYLOFT

Le 21 juillet dernier, la première pierre d'un chantier de 12 logements innovants, a été posée. Situés dans le lotissement « Les portes du Minervois » ces logements locatifs s'inscrivent dans un programme social porté par Marcou Habitat.

« Depuis mon arrivée à la mairie, en 1989, nous avons travaillé avec trois opérateurs départementaux différents pour la construction de logements sociaux, explique Alain MARTY, Maire de Villegly. Nous avons une longue tradition d'habitat social. L'arrivée, dans quelques mois, de ces 12 prochaines unités, vient s'ajouter aux 46 logements sociaux déjà existants. Il faut bien avoir en tête qu'un logement social permet à des personnes de bénéficier de conditions décentes pour habiter. C'est primordial et c'est pour cela aussi que nous avons instauré le permis de louer sur la commune, pour en finir avec l'habitat indigne. »



NATURE ET FLORE

Le séquoia situé à l'arboretum, au bord de la rivière, a donné plusieurs jeunes pousses. Afin de pérenniser cette espèce plutôt rare en France, la municipalité a sélectionné 5 rejetons, déjà hauts d'au moins 2 mètres, pour leur donner un nouveau lieu de vie propice à leur évolution et les mettant en valeur.

L'entreprise PIC & PELLE, assistée par les agents des services techniques municipaux vont replanter ces arbres au lieu-dit « Saint-Félix » à l'entrée ouest du village, au niveau du bassin de rétention.



Villegly était bien représentée par « Easy Vélo » lors du concours organisé par Carcassonne Agglo, destiné à récompenser les commerces qui font vivre nos villages.

Même s'ils n'ont pas gagné, face à de nombreux commerces de proximité implantés depuis de nombreuses années, Mathieu, Florian et Thomas sont ravis d'avoir participé à cette opération.



BOULANGERIE « AU PÊCHÉ MIGNON »

Depuis la rentrée 2025, la boulangerie du 76 avenue du Minervois a réouvert ses portes. Souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui vous accueillent chaleureusement tous les jours. Pains, douceurs sucrées ou salées, il y en a pour tous les goûts.

GESTION DES EAUX USÉES – LES BONNES CONDUITES

Suite à des déversements récurrents du réseau de collecte des eaux usées situé au ruisseau de la Seize. Les services de l'Agglo nous ont sensibilisé sur les mauvais usages qui entravent le bon fonctionnement de ces installations.

Plongeons ensemble dans les profondeurs méconnues des réseaux d'eaux usées de nos municipalités et de nos installations sanitaires qui sont souvent encombrés et endommagés par des détritus qui ne devraient pas s'y retrouver.

Les réseaux de collecte d'eaux pluviales sont quant à eux connectés directement au milieu naturel.

Les collecteurs unitaires peuvent déborder par temps de pluie. Ceux des eaux usées peuvent déborder en cas d'engorgement, notamment causé par des rejets au réseau de matières solides (gravats, déchets solides, etc.) ou colmatant (graisses, laitance de ciment, etc.).

Quelques principes et usages :

Il est notamment interdit de nettoyer sa voiture sur la voie publique car les eaux polluées passent par les évaloirs dans le réseau pluvial et vont directement au milieu naturel sans traitement de dépollution. Les lingettes : présentées comme « biodégradables », les lingettes humides du commerce ne se dégradent en réalité qu'au bout de 90 jours. Et encore, dans un bac à compost. Jetées dans les toilettes, elles s'agglutinent au niveau des grilles qui filtrent l'eau et finissent par les boucher, elles s'emmêlent dans les pompes du réseau et causent des pannes. Elles doivent être jetées à la poubelle.

Ces matières résiduelles indésirables ont des impacts extrêmement néfastes sur nos infrastructures et notre environnement

Les eaux usées contaminées atteignent nos ruisseaux, nos lacs, nos rivières, menaçant la faune et la flore. Les produits chimiques, les métaux lourds et les microplastiques issus des déchets ont des conséquences néfastes sur nos écosystèmes et parfois même sur notre santé.



IL N'EST PAS POSSIBLE DE TOUT JETER A L'EGOUT

Vie Municipale ...

Au sein de la commune de Villegly, la municipalité a engagé la création, voici maintenant 5 ans, d'une réserve communale de sécurité civile. Ce dispositif compte 26 bénévoles, tous habitants de Villegly, sous l'autorité du Maire. Ces derniers ont vocation d'être en appui à la population et aux services municipaux en cas de crise. Cette RCSC reflète l'engagement citoyen local et s'inscrit dans une politique de prévention et de sauvegarde des populations aux risques majeurs.

Les missions sont diverses et variées. Les principaux axes d'intervention sont les suivants :

- Assistance et soutien à la population,
- Appui logistique et humain aux services communaux,
- Prévention et sensibilisation sur les risques majeurs (inondations, canicules, incendies),
- Mobilisation en cas de crise et solidarité locale et civile en dehors des missions d'urgence.



La réserve communale promeut la cohésion entre habitants, l'engagement de ces bénévoles et une culture du risque partagée.

Pour cette année 2025 qui se termine, la RCSC de Villegly a été sollicitée à plusieurs reprises :

- Deux fois pour le nettoyage du ruisseau de la Seize,
- Le nettoyage du ruisseau des morts,
- La remise en état de la stèle commémorative du Gendarme Daubedies,
- Le nettoyage du chemin de l'arboretum.

La RCSC a pris tout son sens lors du déclenchement par les autorités de l'État du plan rouge canicule afin de soutenir nos aînés lors de cette période difficile. La RCSC de Villegly a participé activement à la collecte de dons alimentaires en soutien à nos sapeurs-pompiers et habitants des Corbières lors des incendies dévastateurs d'Août 2025.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour soutenir la population Villeglygeoise.

 CENTRE HOSPITALIER Carcassonne  afaq ISO 14001 HAS Qualité des soins confirmée Environnement 

SOIREE D'ECHANGES SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS



 [Venez nous rencontrer](#)

Villegly - Salle du Conseil Municipal 

Jeudi 29 janvier à partir de 18h30 

 Entrée libre 

"Pour sauver des vies, rappelez à vos proches que vous êtes donneur d'organes."

VILLEGLY

VILLAGE AMBASSADEUR

DU DON D'ORGANES



Après le positionnement de deux panneaux aux entrées du village de Villegly « Village Ambassadeur du don d'organes », la municipalité propose une réunion d'information sur le don d'organes et de tissus animée par l'équipe de la *Coordination des dons d'organes et de tissus* du Centre hospitalier de Carcassonne.

L'équipe est composée du docteur Sonia LAZAROVICI, médecin anesthésiste réanimateur et médecin coordinateur, ainsi que de trois infirmières coordinatrices des dons d'organes et de tissus : Mme CUELLAR Justine, Mme RAGUERE Anne-Laure et Mme KISSIKIAN Margaux.

Une présentation des missions de l'équipe de coordination sera proposée au public suivi d'un temps d'échanges. La soirée se terminera par un vin d'honneur.

Les Associations ...

AMICALE LAÏQUE

Les activités ont repris à la rentrée 2025 avec une très bonne participation : gym douce et pilâtes avec Nathalie Fernandez, yoga avec Laure Tora, zumba et full body avec Vincent Duport, ainsi que l'activité ouvrages et loisirs. 95 adhérents et adhérentes se retrouvent à l'une ou plusieurs des activités proposées. Chaque cours voit sa participation augmenter et les professeurs sont toujours aussi appréciés !

Le marché de Noël, qui a eu lieu comme chaque année le dernier dimanche de novembre à la salle de la bibliothèque, a connu un grand succès ! A cette occasion, la section Ouvrages et Loisirs, qui compte une douzaine de tricoteuses, crocheteuses ou brodeuses a proposé ses réalisations : décos de Noël, vêtements et accessoires pour l'hiver, sacs, ... et sa tombola !

Les visiteurs ont aussi pu profiter des pâtisseries et confitures réalisées par les adhérents(es). L'Amicale remercie vivement tous les participants !



Les Cigalous du Minervois

Vous aimez le chant et la musique ? La chorale « les Cigalous du Minervois » vous accueillera avec beaucoup de chaleur et sympathie. Notre objectif est d'animer des manifestations, notamment au profit du Téléthon, des Restos du Cœur, de Rétina.

Nous participons aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Durant l'année, des rencontres avec d'autres chorales sont organisées, véritable moments de partage. Actuellement, nous sommes 35 choristes. Nous recherchons des Altos principalement, Sopranos, Basses ou Ténors sont les bienvenus. Nos répétitions ont lieu tous les mardis de 20h30 à 22h30, salle du Pays-Bas.

Pour plus de renseignements, contactez M. Pascal CANELIER, Président au 06.04.41.95.47 ou M. Maurice PANTALÉ, secrétaire au 04.68.77.06.85.

FOOTBALL CLUB

Cette saison, le FC Villegly ne présente qu'une équipe. En effet, l'équipe réserve en manque d'effectif a déclaré forfait. Après un bon début de championnat en D2, l'équipe a enchainé les déboires, avec notamment beaucoup de blessures chez les titulaires. Souhaitons que le club retrouve sa place parmi les meilleurs de sa poule. Les dirigeants ont prévu l'organisation de deux lotos. Le premier s'est déroulé le 15 novembre et le second aura lieu le 17 janvier. Le vide grenier a connu un vif succès, avec une cinquantaine d'exposants. Le 7 mars prochain, le club organise une soirée d'animation. Le 14 juin nous fêterons le 50^{ème} anniversaire du club et bien-sûr, la saison s'achèvera avec le traditionnel bal du 13 juillet.

Joueurs et dirigeants vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent un bon accueil lors de la présentation du calendrier 2026.



Les Petits de la Garrigue *une nouvelle énergie pour notre école !*

Nous sommes heureux d'annoncer la création de l'association des parents d'élèves (APE) "Les Petits de la Garrigue" de l'école de Villegly.

Notre mission ? Faire vivre l'école, le village, soutenir les projets des enfants, être à l'écoute des familles et créer un véritable lien entre parents, enseignants et la commune.

Notre équipe engagée :

- Présidente : Vanessa AUFFRAY
- Secrétaire : Jennifer BES
- Trésorière : Stéphanie DECHAPPE

Vous êtes parents d'un enfant à l'école de Villegly.

Que vous ayez un peu de temps ou beaucoup d'idées, votre présence est précieuse.

Venez-nous rejoindre ! Ensemble faisons grandir de belles initiatives pour nos enfants.



Pour toute information vous pouvez nous contacter par mail : ape-lespetitsdelagarrigue@outlook.fr

L'ensemble de l'équipe "Les Petits de la Garrigue" vous souhaite une belle et heureuse année.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le 4 mars prochain de 14H à 17H, dans le cadre du dispositif « Quoi de Neuf », mis en place par la Bibliothèque Départementale, les adeptes de la bibliothèque municipale se verront proposer une activité menée par Raphaëlle POIRAUD. Créatrice de l'association « Les Mots Bleus », amoureuse du verbe et des langues, elle transmet sa passion par le biais d'ateliers d'écriture et de poésie.

Par ailleurs, Mme Christine IMBACH, propose la création d'un club de lecture. L'idée serait de partager des moments conviviaux autour d'un gouter, une à deux fois par mois, afin de partager l'amour de la lecture, d'échanger ses expériences littéraires et conseiller différents ouvrages et auteurs. Que vous soyez lecteur ou lectrice passionné(e), occasionnel ou en devenir, n'hésitez pas à franchir la porte de la Bibliothèque Municipale de Villegly, ouverte tous les lundis de 15H à 18H, Centre de loisirs, 11 rue des pontils.



Quand et comment
s'inscrire sur les
listes électorales ?

ÉLECTIONS
2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir : jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ; jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie. Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site :

service-public.gouv.fr.

Vous pouvez aussi vous inscrire en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.



Les Associations ...

A VISTO DE NAZ



Une nouvelle saison a commencé, plus tôt que les précédentes, tant nos rugbymans étaient impatients de fouler à nouveau la pelouse du stade et de retrouver toutes les sensations du rugby à toucher. L'assemblée générale du 26 septembre dernier a confirmé la bonne santé à tous points de vue de l'association. Le bureau a été intégralement reconduit. L'effectif se maintient, malgré quelques départs largement compensés par de nouvelles recrues. Le club a dévoilé son programme pour la saison. Le repas de fin d'année a eu lieu en décembre, un loto sera organisé le 15 février et le tournoi interdépartemental annuel se tiendra le week-end des 6 & 7 juin. Par ailleurs, de nombreuses rencontres interclubs sont prévues, tant à domicile qu'à l'extérieur. Des rencontres conviviales, sans enjeu, sinon celui de partager et d'échanger avec les clubs voisins, qui connaissent un succès grandissant.

Néanmoins, les joueurs du club ont été très marqués et ont vécu avec beaucoup de tristesse, d'amertume et d'empathie, l'épisode dramatique du méga incendie qui a ravagé une grande partie des Corbières lors de l'été dernier. Aussi, une délégation s'est rendue au Cellier des Demoiselles à Saint-Laurent de la Cabrerisse pour acheter plusieurs cartons de vin, en signe de solidarité à ce village et aux vigneron qui ont, pour la plupart, tout perdu.



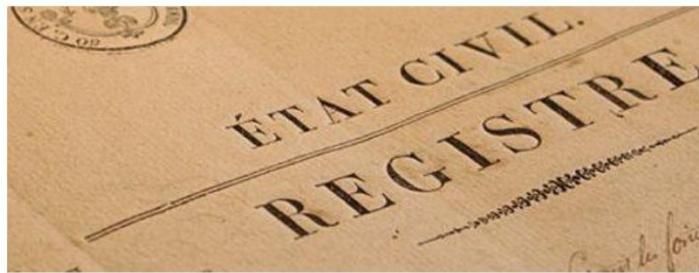
ATAC

L'association VTT-ATAC a organisé son assemblée générale le 28 novembre 2025 dans la salle polyvalente devant près de 150 personnes. Le président Bruno AJDNIK a présenté les bilans d'activité et financier qui démontrent la dynamique du club. Le nombre de licenciés des 4 activités (VTT, rando pédestre, trail et handi-sport) dépasse les 300 pratiquants.

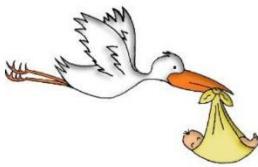
La vie du club s'organise autour de l'école VTT avec plus de 100 jeunes, des compétitions (enduro, XC, et trail) ainsi que l'organisation d'événements comme CAP NORE qui, en 2025, a enregistré 1750 participants.

A l'issue de l'assemblée un apéritif dinatoire a été offert aux participants (licenciés et bénévoles).





Infos Pratiques



Naissances

Victoria MICHARD
le 17 juillet 2025 à Carcassonne

Callie CALVEZ
le 11 octobre 2025 à Carcassonne

Sibylle DALLASTON
le 24 novembre 2025 à Carcassonne

Ezio BATEL
le 27 novembre 2025 à Carcassonne



Mariages

Zaïa KHIMOUN et Christophe FERRÉ
le 23 août 2025

Nolwenn HULIN et Yoan PEREZ
le 13 septembre 2025



Décès

Thierry GUIBBERT
le 23 juillet 2025 à Villegly

Jean-Luc PINEL
le 14 septembre 2025 à Villegly

Transcriptions de décès

Pierre ROUBAUD
le 12 septembre 2025 à Conques Sur Orbé

Rafaela ABAD
le 22 septembre 2025 à Carcassonne

Frédéric TROTEL
le 2 octobre 2025 à Le Boulou

Alain DUPUIS
le 22 novembre 2025 à Carcassonne

Agence Postale Communale

1 rue du Cèdre – 04.68.47.61.40
Ouverture du lundi au vendredi – de 9H à 12H

Centre de Loisirs (ALAE)

11 rue des Pontils – 06.48.35.50.95 – 04.68.72.09.47

Bibliothèque Municipale

11 rue des Pontils
Accueil le lundi de 16H à 18H30

Camping le «Moulin de Sainte-Anne»

2 chemin de Sainte Anne – 04.68.72.20.80

Cabinet d'Infirmiers

96 avenue du Minervois - 04.68.10.07.45

Sage-Femme

Delphine ACCO
96 avenue du Minervois – 06.77.47.95.57

Orthophoniste

Sophie PEVERE
96 avenue du Minervois – 07.64.09.92.96

Cabinet de Masseurs Kinésithérapeutes

Sophie MITJANA
Célia VIGOUREL
Laure AZEMAR
6 avenue du Languedoc – 04.68.26.91.59

Pédicure – Podologue

Carole FRANC
8 place du Bicentenaire – 06.72.14.06.51

COVALDEM (ordures ménagères)

04.68.11.97.00

TAXI 11 – 06.66.88.21.21

TAXI Jacques SOTO – 06.80.07.09.37

URGENCE EAU SUEZ – 0 977 401 141



Journal Villegly, Notre Village

Comité de rédaction :

Stéphane AZÉMA, Joëlle LEVEJAC, Christine SANCHEZ, Véronique MARCAILLOU-ROMAIN, Janine POUSSE, François DUVERT

Photos : G. Franc

Page 8

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

VOEUX à la POPULATION

VENDREDI 9 JANVIER 2026

Madame, Monsieur
Chères Villeglygeoises, Chers Villeglygeois
Amis de la commune

Ce vendredi 9 janvier 2026 je vous reçois, avec mes collègues, pour les traditionnels vœux à la population. Cette année encore vous êtes nombreux et cela m'honore, cela nous honore.

Soyez en remercié.

Je sais que cette cérémonie est un moment important dans la vie de notre village à laquelle bon nombre d'entre vous se plaît à participer.

Cette année encore, de nouvelles familles qui ont choisi de vivre dans notre village, sont présentes.

J'en profite pour les saluer et leur dire qu'elles ont fait le bon choix, car notre commune veut forger son identité à partir de principes de vie affirmés dans lesquels chacun trouve sa place dans un environnement équilibré.

Tel est l'enjeu pour nous élus, dépositaires de la vie de notre cité dans une société qui évolue très vite, trop vite même, et bien souvent au détriment de l'être humain.

Pour ne pas déroger à la tradition, je déclinerai mon discours en intervenant dans tous les secteurs qui intéressent la vie de notre communauté mais avec uniquement en abordant le bilan de la gestion 2025. Car, comme vous le savez, cette année revêt un caractère particulier avec la fin d'un nouveau cycle municipal.

En effet, en mars 2026 auront lieu le renouvellement des conseils municipaux.

Avant de développer, je saluerais, comme il se doit, nos invités présents :

- Monsieur Alain GINIES Conseiller Départemental de notre canton,
 - Monsieur Michel PROUST Maire de Villegailhenc et Vice-Président de Carcassonne Agglo, représentant le Président Régis BANQUET,
- ainsi que nos partenaires qui participent à la vie et au développement de notre commune.

Je terminerais cette introduction de bienvenue en excusant:

- M Christophe BARTHES Député
- Mme Carole DELGA Présidente de la région OCCITANIE
- Madame Françoise NAVARRO-ESTALLE Conseillère Départementale
- Monsieur Eric MENASSI Maire de TREBES et président de l'Association des Maires de l'Aude
- Monsieur Christian MAGRO Président du Syndicat Mixte Aude Centre
- Monsieur André PUJOL Maire de VILLARZEL CABARDES

Le bilan 2025 que je vais vous présenter est l'expression de cet engagement, même si cette année, l'investissement a marqué une pause après une année 2024 dynamique.

Je commencerais par le socle indéfectible des missions touchant notre vie quotidienne : l'administration communale, le soutien aux forces vives et les services à la population.

L'administration communale

Je débuterais par ce qui guide notre action: le budget communal et les grandes lignes de son bilan 2025. L'impôt foncier (part communale), élément prépondérant de notre équilibre budgétaire, a été maîtrisé avec une augmentation liée à l'inflation soit 1,7 % et avec un maintien des taux.

Cependant, on peut constater une augmentation de la masse financière liée aux bases créées par de nouvelles constructions d'un montant de 21 000 €.

Parmi les autres prélèvements fiscaux, on retrouve notre participation au Syndicat Intercommunal de Cylindrage dans la rubrique « syndicat » au titre de la fiscalisation pour nos investissements de voirie.

Son augmentation est de 1,17 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement reste dans un équilibre quasi constant entre 2024 et 2025, soit environ un million d'euros. Les investissements sont passés de un million d'euros pour 2024 à moins de 300 000 euros pour 2025.

Concernant le personnel communal

On constate une évolution dans l'équipe technique avec le départ à la retraite de 2 agents.

Gérard MARTEL a fait valoir ses droits en août 2025. Pour Denis FABRE c'est prévu au printemps de cette année.

Dans un souci de continuité de service, les remplacements sont déjà actés avec notamment un recrutement en formation

d'apprenti pris en charge financièrement par France Travail.

La création d'un poste d'ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique) est programmée pour cette année. Pour commencer, ce sera un emploi à mi-temps à durée déterminée. Il sera partagé avec la commune de Pépieux. Sa mission sera surtout axée sur la tranquillité publique et les incivilités.

Au niveau des décisions

- Le permis de louer

Il est en place depuis le 1ier septembre 2025.

Je rappelle que son objectif est de maîtriser la mise sur le marché locatif de logements en état de salubrité et d'habitabilité conforme aux normes.

Ce dispositif commence à porter ses «fruits».

- Les obligations légales de débroussaillage

Le changement climatique et les incendies de l'été dernier rendent encore plus d'actualité les obligations faites aux particuliers concernés d'appliquer ces règles sur leur propriété.

Même si, dans notre commune, peu de secteurs sont concernés, une information les rappelant a été communiquée aux propriétaires.

- Le plan communal de sauvegarde

Document mis en place par la mairie depuis plusieurs années et régulièrement actualisé, il prévoit des mesures indispensables à l'occasion d'événements climatiques et plus particulièrement les inondations. Ce dernier va être complété par un volet «canicule».

Il est le mémento utilisé par la Réserve Communale de Sécurité Civile pour optimiser les décisions à prendre.

- La vidéo-protection

Installée en 2023 avec 19 caméras elle a été complétée en 2025 par la pose de 4 caméras supplémentaires. Je pense que leur présence a un caractère dissuasif. Les statistiques communiquées par la gendarmerie sur la commune en terme d'insécurité le démontrent.

- La modification du PLU

Approuvé en 2025 et après une année de pratique, il est apparu que de légères adaptations paraissaient nécessaires. Elle portent sur le règlement et sur des modifications de destination concernant certains secteurs. Les zones constructibles ne sont pas touchées, ni agrandies, ni diminuées.

- La révision du PPRi

Le Plan de Prévention des Risques Inondation est un document qui gère l'urbanisme de la commune au regard des risques «inondations». Il vient en complément des règles définies par le PLU.

L'Etat a engagé sa révision pour une application prévue fin 2026. Le dossier est soumis à la consultation du public depuis le 7 janvier et ce jusqu'au 11 février. Je vous invite à venir le consulter en mairie.

Le soutien aux forces vives

Notre école communale est composée de 5 classes avec un effectif d'une centaine d'élèves et ce depuis quelques années. Malgré la dynamique démographique de notre commune, le sursaut espéré ne s'est pas produit en terme d'effectif. Je vous avais sensibilisé l'an passé sur ce constat et malheureusement la situation demeure alarmante.

J'en profite pour adresser mes remerciements aux enseignants qui, au-delà de leur mission éducative, s'investissent dans la vie du village et plus particulièrement lors des commémorations mémorielles du 8 mai et 11 novembre, en faisant participer de manière très active les enfants.

Leur présence donne un sens à ces cérémonies et crée une espérance.

Pour compléter je saluerais la nouvelle association des parents d'élèves dont l'objectif est, en collaboration avec les enseignants, d'apporter un plus dans l'organisation de la vie périscolaire au profit des enfants.

Je voudrais également citer ACTI CITY, association d'éducation populaire en direction de la jeunesse. La commune a adhéré à cette association et permet à nos jeunes de 11 à 20 ans de bénéficier de services visant à faciliter l'accès aux loisirs et à l'orientation professionnelle. La commune offre l'adhésion annuelle. En 2025, 25 jeunes de notre village en ont profité.

Je ne voudrais pas oublier les associations locales qui par leur activités, les manifestations qu'elles organisent ou leur participation aux manifestations municipales sont les forces vives de notre village.

Un village qui vit est un village qui possède un tissu associatif dynamique dont les bénévoles, par leur action, maintiennent le lien social si important de nos jours.

Je pense également au tissu des artisans et commerçants. Imaginez, notre commune proche de la ville centre, résiste, contrairement à des villages proches. On recense 20 commerçants et 19 artisans sans oublier le camping, les gîtes ainsi que les domaines viticoles .

- La réserve communale de Sécurité Civile

Crée en 2020, elle est composée d'une trentaine de femmes et d'hommes élus ou administrés volontaires. Il est à constater que c'est une des rares réserves du département. Je retiendrais pour 2025 les opérations « canicule aînés et

soutien feu des Corbières » qui ont consisté pour la première à des contacts de soutien avec les personnes âgées et pour la seconde à l'organisation d'une collecte au profit des soldats du feu. Toutes ces personnes méritent notre gratitude.

- La bibliothèque municipale

Je voudrais mettre un coup de projecteur sur la bibliothèque communale qui fonctionne, je l'avoue, dans une certaine intimité. Et pourtant, dotée d'un fonds important de près de 5000 livres, elle propose une offre culturelle riche. Elle est gérée par un groupe de bénévoles. Actuellement, une quarantaine de personnes bénéficié gratuitement de ce service.

Pour clore, un mot sur les festivités d'été et la fête de fin d'année, organisées pour la deuxième année qui ont été une réussite populaire. L'objectif communal qui est de créer des moments de rencontre entre villageois a été atteint.

Les services à la population

Commençons par la jeunesse, le parc pour les enfants de 3 à 6 ans est venu compléter l'offre pour nos ados avec le city-park et le pumptrack. Ce site devrait être complété par un parcours sportif avec des zones d'agrès.

Les travaux des 12 logements dits «papylofts» portés par le groupe MARCOU ont démarré en fin d'année dernière. Ces logements sont destinés essentiellement aux personnes âgées. Cette opération devrait être achevée fin 2026 pour une attribution début 2027.

Après un diagnostic effectué par l'agence technique départementale, une première tranche de zone de sécurité a été réalisée dans des secteurs routiers sensibles.

Avec la création de 2 parkings supplémentaires (secteur de la Seize et du tennis) 39 places de stationnement supplémentaires sont venues compléter l'offre dans le périmètre du centre du village qui en compte près de 200.

L'installation d'un pylône téléphonique à PEYREFICHE, proche du château d'eau, a débuté avec une mise en service pour le mois de mai. L'opérateur ORANGE, qui souhaitait renforcer sa couverture sur notre secteur, a projeté de remplacer ses répéteurs situés sur le clocher de l'église depuis de nombreuses années par un pylône doté de la 5 G.

L'aménagement de l'espace «Maco», rue des écoles, avec la démolition de la maison et la création d'un « poumon vert » prévue pour 2025, a pris du retard lié aux difficultés de suppression des réseaux, notamment électriques.

La commune est devenue propriétaire d'une parcelle de 6 500 m² en prolongement du bâtiment des services techniques. Elle est réservée pour des équipements publics et notamment l'agrandissement du centre technique.

Les travaux d'extension du centre médical et paramédical vont débuter prochainement.

Cette opération d'un montant de 450 000€ hors taxes a bénéficié d'aides de l'Etat, du Département et de Carcassonne Agglo, à hauteur de 60 %. Vous comprenez bien que l'objectif est que ce bâtiment, une fois achevé, accueille un médecin. Je peux vous assurer que nous y travaillons avec l'appui de la MSP de l'Orbiel (Maison de Santé Pluriprofessionnelle), sa coordonnatrice et les médecins du secteur.

J'aborderais maintenant l'implication de Villegly dans les diverses structures intercommunales ou syndicales. VILLEGLY est étroitement lié à CARCASSONNE AGGLO. Membre du bureau et engagé dans la commission finances, je peux ressentir toute l'importance de la politique de l'Agglo en direction des 83 communes qu'elles soient urbaines, péri-urbaines ou rurales.

Pour notre part, je retiendrais pour 2025, deux dossiers :

- l'accompagnement de la commune pour le recrutement d'un ASVP
- l'appui tant administratif que financier de l'Agglo dans le projet d'extension du centre médical.

Mais je laisserai le soin à Michel PROUST de présenter le bilan de 2025 et peut-être un bilan plus global puisque nous arrivons à la fin d'une mandature.

VILLEGLY et le SYADEN (Syndicat Audois de l'Énergie)

Partenaire indispensable dans la gestion de l'éclairage public qui, depuis près de 15 ans, soutient financièrement tous nos projets de modernisation. A ce jour, tout le village est équipé de 500 lampadaires LED avec, depuis 5 ans, des appareils autonomes.

A ce jour, on peut constater une baisse de la facture « électricité » qui s'élève à environ de 15 000 €.

Il sont également à nos côtés pour les projets entrant dans la politique de la transition énergétique.

VILLEGLY et le SMAC (Syndicat Mixte Aude Centre)

A la demande de la commune, les dossiers de la Seize et du ruisseau des Maillols avaient été inscrits au PAPI 3 (Programme d'Action de Protection contre les Inondations). Le dossier d'étude a été financé en 2025 et le bureau d'études retenu. Les études ont démarré, elles consisteront à faire une analyse hydraulique des versants qui alimentent ces deux ruisseaux et faire des propositions d'aménagement en vue d'améliorer la protection des lieux habités concernés.

VILLEGLY et le SIC (Syndicat Intercommunal de Cylindrage)

La commune adhéré à cette structure depuis 2017. Au travers de programmes annuels, nous avons pu bénéficier du savoir-faire, en matière de travaux routiers, des équipes du SIC.

Ont été réalisés en 2025 : le chemin de Barrière et du Moulin, l'impasse du Crouzet, les parkings et les zones de sécurité

VILLEGLY et le COVALDEM (Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude)

J'avoue qu'après une fin d'année 2024 mouvementée, suite à la modification de la collecte, 2025 a été plus calme. Le service a été adapté en fonction de doléances légitimes et des contraintes du service. Si l'on fait le bilan en matière d'hygiène et d'incivilité, on perçoit une responsabilisation de chacun pour une prise de conscience collective.

Je voudrais maintenant vous parler d'avenir et plus particulièrement pour VILLEGLY.

Même si bon nombre d'entre vous, savez que j'avais l'intention de poursuivre mon chemin pour écrire l'histoire de VILLEGLY à vos côtés, je veux profiter de ce moment de rencontre pour vous annoncer officiellement que je soumettrai à vos suffrages ma candidature pour un nouveau mandat, qui sera un mandat de continuité et de transmission. De nombreux colistiers ont décidé de rester pour poursuivre cette captivante aventure. Mais chaque chose a son temps et aujourd'hui c'est celui des réjouissances pour commencer une nouvelle année.

Aussi je terminerais, comme le veut la tradition, en formulant des vœux :

- Pour Villegly : vœux de solidarité et de rayonnement,
- Pour nos forces vives, artisans, commerçants, viticulteurs: vœux d'espérance et de prospérité,
- Pour nos associations et leurs bénévoles : vœux d'engagement et de reconnaissance,
- Et plus particulièrement pour vous même et vos proches : vœux de santé et d'épanouissement personnel et collectif, avec une fraternelle pensée pour les personnes que la vie affecte.

Bonne et heureuse année 2026

